http://clg-soutine-saint-prest.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1622



L'aide aux devoirs

- L'aide aux devoirs -



Date de mise en ligne : vendredi 26 janvier 2018

Copyright © Le site du collège Soutine - Tous droits réservés

Dispositif "Devoirs faits" - Tous les jours de 13h00 à 14h00/h3>

Le dispositif "Devoirs faits" est actuellement suspendu

Le dispositif "devoirs faits" permet d'accueillir les **élèves volontaires** pour leur proposer de l'aide à la réalisation de leur travail personnel. L'accès aux ordinateurs est possible dans les salles du bâtiment F.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
13h00 - 14h00	F04 : M. Charletoux	E07 : M. Lemercier	E10 : M. Fagant	

Pour y participer, les élèves doivent s'inscrire sur les listes présentes devant le bureau de Mme Navarro.

Aide aux devoirs

A chaque heure de permanence, les élèves peuvent aussi demander à aller faire leurs devoirs avec un assistant d'éducation ou un assistant pédagogique.